

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Saumeray aux lieux-dits "Les pâtures", "Le moulin de l'Aulne", "Les Rollands"

Date : Thu, 21 Sep 2023 10:57:40 +0200

De : > cedric.beaudoin76 (par Internet)

Répondre à : cedric.beaudoin76

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Bonjour,

Je suis contre l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de Saumeray pour les raisons suivantes :

1- Impacts sur la faune et la flore exceptionnelles de ces sites et de ce secteur

De tels projets ne sont pas négligeables en terme d'impact sur la biodiversité à l'échelle d'un site d'autant plus que la commune de Saumeray est suivi par les naturaliste de l'association Eure et Loir Nature depuis plus de 30 ans. Ce secteur est le plus riche du département concernant l'avifaune nicheuse et les amphibiens mais également pour abriter des communautés d'insectes et de flore liées aux activités du passé. Une telle emprise au sol impactera forcément toutes ces communautés. L'étude d'impact et les données collectées par l'association permettent de démontrer ces enjeux et malgré le maintien de la "zone naturelle" comme indiqué ne suffira pas à compenser l'impact de la perturbation liée à l'implantation aussi bien en période de travaux qu'en période d'activité.

2- Des ENR oui mais ça suffit la réduction de la surface au sol des espaces naturels

Nous sommes bien d'accord que les énergies renouvelables sont une clé d'entrée importante pour nos activités et notre consommation d'énergie mais auxquels détriments ! Pour ce genre de projet, ce sont toujours les milieux naturels ou agricoles qui en pâtissent alors qu'ils sont des réservoirs importants pour l'environnement et la biodiversité. Ils existent d'autres solutions pour la mise en place de panneaux photovoltaïques et notamment sur les toits des grandes industries ou des villes. Des "grandes" villes proches comme Bou ou Illiers Combray pourraient très bien accueillir ce genre de projet sur les toits des industries.

### 3- Le devenir des panneaux utilisés

Le problème est toujours d'actualité et tant qu'il n'y aura pas de moyen de recycler 100 % des panneaux une fois utilisés, ils seront envoyés à l'étranger et jetés dans la nature, certes pas la notre mais c'est déplacer le problème que l'on a causé.

Pour toutes ces raisons, je suis "contre" l'installation de ce projet sur la commune de Saumeray

En vous souhaitant bonne réception  
Cédric Beaudoin